



MINISTÈRE DE LA SANTÉ
Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASS 3)

AVIS DE RECRUTEMENT

RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR

pour le Programme d'Appui au Secteur de la Santé (PASS 3)

Financement	Union européenne
Lieu d'affectation	Nouakchott, avec déplacements à l'intérieur du pays

SEPTEMBRE 2026

1. Contexte

Le Ministère de la Santé bénéficie d'un financement de l'Union européenne dans le cadre de la mise en œuvre de la Subvention PASS. Afin de faciliter la mise en œuvre des activités et les déplacements qui y sont liés, il est prévu de recruter un chauffeur professionnel expérimenté.

2. Objectif du recrutement

Assurer le transport sécurisé et ponctuel du personnel du projet, des consultants et des partenaires, ainsi que des documents et équipements nécessaires, afin de garantir la bonne exécution des activités de la Subvention PASS.

3. Responsabilités et tâches

Sous la supervision du Coordinateur du projet et en collaboration avec le Responsable Administratif et Financier (RAF), le chauffeur sera chargé de :

- Transporter le personnel, les consultants et les partenaires du projet.
- Assurer, lorsque nécessaire, le transport sécurisé de documents, matériels et équipements.
- Conduire le véhicule affecté au projet dans le respect du Code de la route et des règles de sécurité routière.
- Effectuer les déplacements à Nouakchott et, selon les besoins, à l'intérieur du pays.
- Vérifier régulièrement l'état du véhicule, signaler toute panne ou anomalie et respecter le calendrier des entretiens.
- Maintenir le véhicule propre et en bon état.
- Tenir à jour le carnet de bord et assurer le suivi de la consommation de carburant.
- Respecter les consignes du Coordinateur et du RAF, ainsi que les règles de confidentialité.

4. Profil et qualifications requis

Le candidat devra :

- Être titulaire d'un permis de conduire valide correspondant à la catégorie du véhicule à conduire (permis vert / autorisation de transport si nécessaire).
- Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle pertinente en qualité de chauffeur, y compris dans les déplacements interurbains.
- Une expérience en conduite hors route (off-road) est souhaitée.
- Une formation en conduite défensive (Defensive Driving) constitue un atout.
- Avoir une bonne connaissance des routes et principales localités de Mauritanie, ainsi que du Code de la route et des règles de sécurité routière.
- Être ponctuel, sérieux, discret, responsable, disponible et capable de s'adapter aux horaires et déplacements liés aux activités du projet.
- Une expérience auprès d'un projet, d'une administration publique, d'une organisation internationale ou d'une ONG constitue un atout.

5. Durée et lieu de la mission

La mission sera basée à Nouakchott, avec des déplacements éventuels à l'intérieur du pays. La durée du contrat sera définie en fonction des besoins du projet.

6. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir :

- Une lettre de candidature adressée au Coordinateur du projet.
- Un CV détaillé et à jour.
- Une copie du permis de conduire valide (minimum cinq ans).
- Les attestations ou certificats d'expérience professionnelle.
- Une copie de la pièce d'identité.
- Tout autre document pertinent.

7. Processus de sélection

Les dossiers de candidature seront examinés par une commission d'évaluation, sur la base des critères définis ci-dessus. Les candidats présélectionnés pourront être convoqués à un entretien et/ou à un test pratique de conduite.

Le choix final du candidat sera soumis à la validation du Coordinateur du projet, conformément aux procédures administratives et financières applicables à la Subvention PASS.

8. Résultats attendus

À l'issue de la mission, le chauffeur devra notamment :

- Assurer des déplacements sûrs, ponctuels et réguliers ;
- Garantir la bonne utilisation et la préservation du véhicule mis à sa disposition ;
- Tenir correctement les documents de suivi du véhicule ;
- Contribuer au bon déroulement des missions et activités du projet ;
- Respecter les règles de sécurité, de confidentialité et les procédures du projet.

9. Conditions de rémunération

La rémunération du chauffeur sera fixée conformément au budget disponible dans le cadre de la Subvention PASS et aux conditions contractuelles arrêtées par le Ministère de la Santé.

10. Confidentialité

Le chauffeur est tenu à une obligation de discrétion et de confidentialité concernant toutes les informations, documents ou données auxquels il pourrait avoir accès dans le cadre de ses fonctions, et devra respecter les règles, procédures administratives et instructions de sa hiérarchie.

11. Modalités de dépôt des candidatures

Adresse électronique	rafpass3@outlook.fr
Date limite	02 octobre 2026 à 10h00 TU
Ouverture des candidatures	02 octobre 2026 à 10h15 TU

